

Communiqué de presse

Nantes, le 13 décembre 2017

Remise du rapport de la mission au Premier Ministre

Notre-Dame-des-Landes : « Ce rapport ne va pas aider le Président de la République »

Censée apaiser la situation sur le terrain, la médiation a concentré son travail sur le réaménagement de Nantes Atlantique, laissant à penser que cette solution était possible.

Pour Philippe Grosvalet, président du Syndicat mixte aéroportuaire, « ce rapport ne va pas aider le Président de la République à prendre sa décision puisqu'il propose de choisir entre le transfert de l'aéroport sur le site de Notre-Dame-des-Landes et le réaménagement de Nantes Atlantique, qui conduit vers une impasse.

Le réaménagement de l'aéroport actuel est une impasse pour le développement de notre territoire, une impasse pour les 64 000 habitants survolés quotidiennement à basse altitude et une impasse sur le plan des procédures : comment croire que la procédure utilisée pour Notre-Dame-des-Landes appliquée à Nantes Atlantique pourrait aboutir en seulement deux ans quand elle impacte 60 fois plus d'habitants ?

J'attends maintenant la décision du Président de la République qui ne peut ignorer ni la justice, avec une déclaration d'utilité publique confortée par 178 décisions de tribunaux, ni la démocratie, avec le soutien de toutes les collectivités locales et le référendum qui s'est prononcé largement en faveur du transfert en juin 2016. Il est le garant de nos institutions. »

Rappel : Selon un sondage Ifop (novembre 2017), 54% des Français (et 60% des habitants du quart Nord-Ouest) attendent le respect des engagements pris par le Président de la République pendant la campagne en faveur du transfert de l'aéroport. Parmi les habitants de Loire-Atlantique, le rapport de force est stable depuis le référendum de juin 2016 puisque 54% d'entre eux sont toujours favorables au transfert. L'avis des habitants de Loire Atlantique est particulièrement important aux yeux de l'ensemble des Français. En effet, 3 Français sur 4 (74%) estiment que dans ce dossier, il faut tenir compte en priorité de l'avis des habitants de Loire-Atlantique.

Contact presse :

presse@sma-grandouest.eu - www.sma-grandouest.eu - Twitter : [@sma_grandouest](https://twitter.com/sma_grandouest)

A propos du SMA

Le syndicat mixte aéroportuaire du Grand Ouest (SMA) regroupe les 20 collectivités locales bretonnes et ligériennes investies dans le projet d'Aéroport du grand Ouest dont six participent au financement financier la plateforme et de sa desserte routière. Le SMA représente les intérêts des populations riveraines et des territoires concernés. Il participe aux instances de pilotage et de suivi du projet. Il finance les études sur les dessertes en transports collectifs de la future plateforme aéroportuaire et les études d'aménagement et de développement des territoires à proximité de l'infrastructure.

Liste des membres du SMA (en gras les financeurs de la plateforme et de la desserte routière) :

Régions : **Pays de la Loire, Bretagne** / Départements : **Loire-Atlantique**, Ille et Vilaine, Morbihan, Mayenne, Maine et Loire / Agglomérations : **Nantes Métropole, CARENE, Cap Atlantique**, Rennes Métropole, Angers Loire Métropole / Communautés de Communes : Estuaire et Sillon, Erdre et Gesvres, Pays d'Ancenis, Pays de Pontchâteau – Saint-Gildas des Bois, Région de Blain, Région de Nozay, Pays de Redon, Chateaubriant - Derval.